COMMUNE DE NOËL-CERNEUX

Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 20 Juin 2024

Excusés : Karine LAURENT et Benoit THIERY

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Alain CHAPOTTE

Début de la séance : 20h

Approbation du procès-verbal du 16 mai 2024

Une modification de l'ordre du jour est demandée afin d'ajouter un point sur une délibération à prendre.

1 - *Délibération : Zone d'aménagement des énergies renouvelables*

Suite à la concertation publique, aucune remarque sur les zones définies par le conseil municipal n'a été mentionnée sur le cahier ouvert au public,

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à :

- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la commune sauf sur l'église,
- Favorable à l'installation au sol pour les maisons d'habitation
- Défavorable à l'agrivoltaïsme
- Favorable sur les ombrières de parking (salle des fêtes)
- Favorable pour la géothermie
- Défavorable pour l'éolien

2 - Délibération : prix de vente terre végétale

Le prix de la terre végétale est fixé à 7€ le m3 pris sur place, voté à l'unanimité.

*3 - **Délibération : stagiairisation secrétaire de mairie***

Le conseil municipal accepte de prolonger l'emploi de Mme Catherine POURCELOT, et de créer un emploi administratif stagiaire à partir du 1 juillet et ce pendant 1 an renouvelable,
La durée hebdomadaire sera de 20h/semaine,
Modifications des permanences de mairie afin de mieux organiser le temps de travail :

- Jeudi matin supprimé
- Vendredi après-midi fin à 17h

4 - Délibération : traitement de phosphatation station d'épuration

2 offres reçues :

- Hydrea pour la somme de 77 830 € HT
- Scirpe pour un montant de 52 967 € HT offre incomplète car pas de local ni de cuve de rétention,

Suite à la présentation du projet par Mr KEMPF d'Hydrea, le conseil valide le premier devis
Le projet consiste à la construction d'un local attenant à la STEP, prévu pour accueillir une fosse enterrée avec caillebotis pour éviter le débordement du chlorure ferrique.
Le container anti-mousse sera stocké également à l'abri,
La commune doit déposer une demande de subvention avant le 1 septembre,

- Agence de l'eau 50% soit 38 910 €
- Département 10% soit 7 783 €
- Reste à charge pour la commune et les partenaires : 31 132 €

Une réunion est programmée avec les partenaires (commune de la Chenalotte et les Salaisons Bouheret) le mardi 9 juillet à 18h afin que nous présentions ce traitement obligatoire.

5 - *Organisation élections législatives du 30 juin et 7 juillet*

Nous remercions les habitants non élus qui se sont proposés pour combler les absences des élus afin de tenir les scrutins pour les 2 tours. Les tableaux des tours de garde seront affichés.

6 - *Point micro-crèche* :

- Le cabinet Bettinelli a procédé aux relevés topographiques du terrain pour le montant de 1 700€ HT
- L'entreprise ECR Environnement sera chargée de l'étude de sol pour un montant de 2 450 € HT,
- La PMI a donné un avis favorable au projet de la micro-crèche
- Résultat de l'enquête « besoins micro-crèche » : 52 réponses
- Prochaine réunion 18 juillet à 14h
- Faisabilité du projet photovoltaïque : coût du dossier SYDED 1 000 €

7 – *Ecole : travaux et organisation 7ème classe* :

- Travaux de rénovation réalisés en régie :
  Mise en place des vidéoprojecteurs dans 2 salles de classe
  Alarme incendie connectée par l'entreprise BALOSSI : 1 297,10 € HT
  Remplacement de la VMC pour un montant de 2 490 € TTC est reporté.
- RDV enseignants le mardi 25 juin afin de connaître les besoins pour la maternelle
- Conseil d'école :
  Les classes seront réparties de la manière suivante
  Noël Cerneux :
  - Petite et moyenne section : 22 élèves
  - Petite et moyenne section : 22 élèves
  - Moyenne et grande section : 21 élèves

  La Chenalotte :
  - CP : 22 élèves
  - CE1 : 19 élèves

  Le Barboux :
  - CE2 : 23 élèves
  - CM1/CM2 : 23 élèves

  Soit un total de 152 élèves
- Félicitations de l'inspectrice pour les travaux réalisés afin d'aménager la septième classe.
- Projet voyage scolaire : une semaine tous les 3 ans pour les élèves du Barboux à compter de

l'année scolaire 2024-2025

- Problèmes de personnel au niveau du périscolaire et des ATSEMS
- Un nouveau prestataire pour les repas est retenu

9 – Commission de sécurité salle des fêtes :

- Remplacement de l'alarme incendie : 2 016,93 € HT
- Devis remplacement détecteurs de fumées installés dans les plafonds : 2 165,25 € HT

10 – Bilan Repas fête des mères :

53 mamans présentes + 11 conseillers pour 2 559,67 € soit 40€ /personne

11 - Contrat électricité

Le contrat qui nous lie avec ENGIE depuis 2020 prend fin le 31 décembre 2024. Les négociations sont en cours.

11 – Questions diverses

- PLU :

Rencontre avec M. Keller afin de réaliser la visite du village. Des éléments lui ont été donnés sur divers sujets. Une première proposition de révision du PLU nous est parvenue à discuter en commission.

- Changement plaques cimetière

la SERAC a pris à sa charge le changement les plaques défectueuses. Merci à Fernand Mota qui a géré le dossier.

- Problème de circulation rue de la Marinière : la commission village se retrouve le 8 juillet à 18h sur le parking de la salle des fêtes.
- Demande de chemin agricole par la commune de la Chenalotte, une rencontre est prévue avec les agriculteurs et les élus pour remédier aux problèmes d'ornières,
- Suite à la demande d'un habitant pour avoir à disposition du terrain afin d'y mettre en pâture des lamas, nous avons répondu négativement puisque pas de terrain approprié.
- PNR : commission usagers de la nature en création de son comité de pilotage dont des agriculteurs, forestiers, clubs sportifs…Une charte de bonne conduite sera rédigé entre tous les acteurs afin de créer des panneaux, ou autres supports afin que tous utilisent nos espaces naturels en toute sécurité et respect.
- Calendrier des réunions de conseil 2024 : 11 juillet / 29 août/ 26 septembre/ 24 octobre /21 novembre/12 décembre
- La fête de Noël aura lieu le 14 décembre
- Réunion PNR aménagements pistes cyclables le 8 juillet
- Infos : enquête publique « projet déchetterie Les Fins » du 24 juin au 8 juillet

Fin de la séance 22h30

MAIRIE DE NOEL-CERNEUX